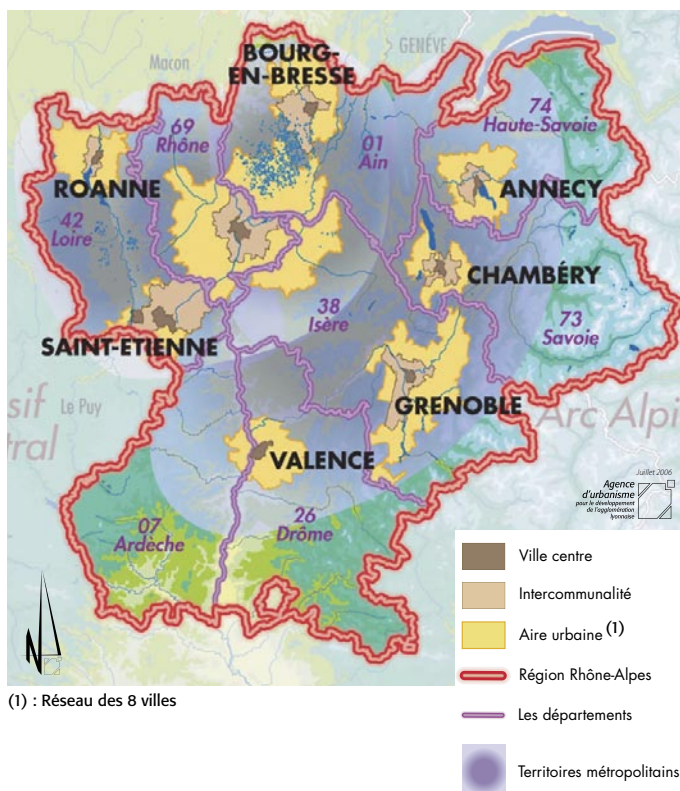
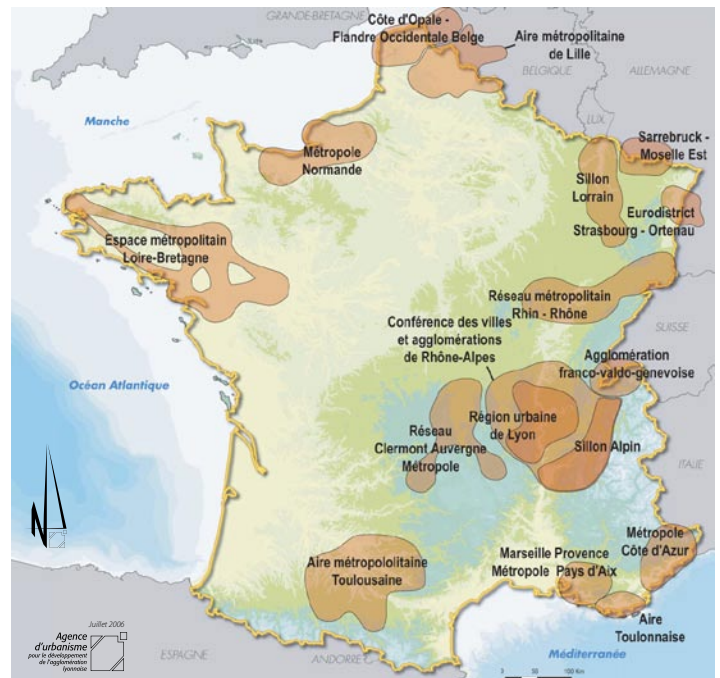


Les coopérations métropolitaines

Suite aux décisions du CIADT du 18 décembre 2003, l'État a lancé en juin 2004 un appel à coopération métropolitaine conduit par la Diact. Cette démarche vise à hisser les grandes agglomérations françaises dans la compétition internationale avec l'objectif d'accroître leur rayonnement métropolitain...

La coopération métropolitaine française



La coopération métropolitaine en Rhône-Alpes

La coopération métropolitaine est une démarche collective de réflexion et d'élaboration d'un projet et d'actions sur les enjeux majeurs de l'accessibilité, du rayonnement économique, du tourisme et de la culture, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Elle associe, dans un projet commun, le Réseau des villes-centres et grandes agglomérations de Rhône-Alpes, la Rul, le Sillon alpin et la Région Rhône-Alpes.

Des programmes de coopération sont en cours avec le réseau Clermont-Auvergne et la métropole Franco-genevoise.

4,8 millions d'habitants
dont 2,5 millions dans les agglomérations